

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre POLIN.

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu du 16 décembre 2016.

DISCUSSION DU BUDGET 2017 : PREMIERES ORIENTATIONS

L'investissement privilégié pour cette année est : l'achat d'un terrain, création d'un mur de soutènement, création d'un parking rue de l'Eglise, réfection de la route de la défense et la rue des Lorrains à finir.

Le FDS est encore au taux de 75 % du montant HT, mais les taux seront revus pour l'année 2018, avec une hausse pour certaines communes et une baisse pour d'autres.

Il faut prévoir un regard et un avaloir pour les terrains situés route de Château-Thierry.

Une concertation est lancée pour le nettoyage et l'aménagement du lavoir.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY (CARCT) : INSTALLATION LE SAMEDI 21 JANVIER

L'élection du bureau a eu lieu le samedi 21 janvier 2017. Le Président élu est Monsieur Etienne HAY, Maire d'Epaux-Bézu.

Il y a 15 Vices-Présidents. Les fonctions de ceux-ci seront votées le 30 janvier.

Il y a 15 conseillers délégués,

En tout il y a 128 délégués communautaires.

Il y a 22 compétences à définir (le transport, les ordures ménagères ...).

L'ancienne friche de la SNCF sera réhabilitée et deviendra le siège.

QUESTIONS DIVERSES

- L'USESA demande une délibération de la commune qui s'engage à ne plus utiliser de phytosanitaire. Le conseil est favorable à l'unanimité
- Il y a une pose de barrières de dégel à partir du 27 janvier.
- Les archives départementales demandent à venir chercher certaines archives, afin de les restaurer et de les conserver correctement. Le conseil municipal refuse à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Les Conseillers,

Le Maire,